

Le 6 mars 2017

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le sixième jour de mars 2017 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : France Boulet, Claudia Morlot, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

L'arrivée du conseiller Roger Santerre est constatée à 19h41;

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Neuf personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30

36-17 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

37-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 février 2017

Proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 février 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

Mme Boulanger directrice de la Maison de la Famille des Frontières et Mme Ménard, accompagnatrice famille, font une présentation des services offerts par l'organisme Maison de la Famille des Frontières situé à Bedford.

La première période de questions est ouverte à 19h45.

38-17 Rencontre de directeurs municipaux à la MRC Brome Missisquoi"

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que la directrice générale assiste à la rencontre du 13 mars 2017 dans les locaux de la MRC Brome-Missisquoi. Les frais de déplacement sont autorisés.

ADOPTÉ

39-17 Demande de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand- Bourses 2017

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'accorder une somme de trois cents (300) dollars à l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand et de demander à ce que ce montant soit divisé en deux bourses et remis à des étudiants résidants dans notre municipalité.

Un membre du Conseil assistera à la remise des bourses qui aura lieu en juin à l'église Saint-Romuald de Farnham.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

40-17 Demande de l'école Massey-Vanier High School- Bourses 2017

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu d'accorder une somme de cent (100) dollars à l'école secondaire Massey-Vanier High School et de demander à ce que ce montant soit remis à un étudiant résidant dans notre municipalité.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

41-17 Avril est le Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Santerre

APPUYÉ PAR Daniel Tétreault

ET RÉSOLU:

- DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

42-17 Commande des fleurs pour les paniers et les bacs pour 2017

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'autoriser la commande des fleurs pour les paniers et les boîtes à fleurs.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

43-17 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (janvier) payé	103,47
Cotisations employeur provinciales (janvier) payé	787,85
Élus	2 120,71
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	5 846,93
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) aide en voirie et préposé à l'entretien,	3 049,57
Claudia Morlot (km Bromont , planification stratégique de la MRC)	45,12
Béatrice Travers (kilométrage St-Lambert et Cowansville)	73,12
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 4 690 kg février)	3 348,31
Régie intermunicipale (enfouissement 13 500 kg)	995,50
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public 2016) payé	267,05
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	1 395,79
Hydro-Québec (caserne) payé	297,44
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	305,54
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	29,88
Télébec (caserne) payé	246,20
Télébec (site de traitement) payé	89,05
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	282,98
Marché Gendreau (essence voirie et SSI, crème à café,biscuits, jus)	277,18
Petite caisse (timbres, thé)	74,87
Poste Canada (Ami de février)	38,98
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 4 ^e vers. de 5)	20 153,39
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 540,3 litres, caserne)	488,90
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Claude et François Phénix et fils inc. (réparations 3 luminaires)	181,09
Copicom (contrat entretien pour le photocopieur)	169,91

Papeterie coupal é(papier et enveloppes)	108,16
Orizon Mobile (réparations radio SSI)	508,13
Serge Laverdière (boulons pour souffleuse)	22,77
Équipements Guillet inc (réparations diverses sur tracteur: girophare, peinture, pneus etc)	2 299,50
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI et voirie)	137,50
Société de l'Assurance Automobile Québec (immatriculations 5 véhicules)	3 207,06
Biovet inc. (analyse d'eau potable)	20,98
Receveur général du Canada (licences radio 2017)	717,00
MRC Brome Missisquoi (quotes part 2017 1er versement)	29 136,00
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 655,12
Les Industries B.R.Métal inc (5 îlots poubelles-recyclage)	5 748,75
Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers (don 2017)	268,00

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par la conseillère France Boulet à l'effet qu'elle ou un autre membre du Conseil présentera pour adoption lors d'une prochaine session du conseil le projet de règlement 412-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

44-17 Paiement de l'autopompe Pierce Kenworth 2001

Considérant la résolution 96-16 adoptée le 2 mai 2016;

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie qui a effectué une visite d'inspection sur ce camion autopompe;

Il est proposé par Daniel Tétréault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu :

- D'autoriser le paiement immédiat de 117 000\$ plus les taxes applicables à la municipalité de Saint-Armand pour l'acquisition de l'autopompe Pierce Kenworth 2001 et accessoires le tout tel que décrit dans la résolution 96-16;
- D'effectuer l'immatriculation de ce véhicule auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec, le tout tel que précisé dans la résolution 250-16;
- Qu'un test de pompe soit effectué, les 2 directeurs des services de sécurité incendie seront présents lors de ce test.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Le Conseil souhaite vendre l'ancienne autopompe, des informations seront prises pour connaître sa valeur et la meilleure façon de procéder.

45-17 Acquisition d'une remorque pour le service de sécurité incendie

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu :

- Que la municipalité achète une remorque fermée Gator de 6 x10 pieds pour le service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge au montant de (4 979) dollars plus les taxes applicables ; Cet achat sera financé par l'Association des pompiers volontaires;
- D'autoriser les transactions qui découlent de cet achat soit les assurances municipales et l'immatriculation.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

46-17 Transactions auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec SAAQ- Immatriculation de la remorque

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu que le Conseil municipal mandate le directeur du service de sécurité incendie, Réjean Lemaire, pour les transactions auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec SAAQ relatives à l'immatriculation de la nouvelle remorque fermée Gator de 6x10 pieds.

Le paiement des frais relatifs à cette transaction est autorisé.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

47-17 Achats pour le service de sécurité incendie

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'autoriser :

- l'achat de 10 couvre-tout en Nomex, de 10 paires de gants de décarcération pour une dépense d'environ 4 100\$ plus les taxes applicables ;
- les réparations sur le pick-up au montant d'environ 1 200\$ plus les taxes applicables ;
- le lettrage sur le nouveau camion autopompe ainsi que sur la remorque pour une dépense d'environ 1 000\$ plus les taxes applicables.
- L'achat de livrets pour la ronde de sécurité à effectuer sur les véhicules ;
- La formation auto sauvetage pour 1 pompier;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

48-17 Adoption du rapport annuel 2016– Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

ATTENDU que le schéma de couverture de risques révisé de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU que chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU que le rapport annuel 2016 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2016;

Il est proposé par le Robert Gaboriault

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge adopte son rapport d'activités annuel 2016 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

***ADOPTÉ ***

49-17 Demande d'aide financière au programme Fonds Conjoncturel de Développement- Projet Édifice multifonctionnel communautaire G.H Dupuis

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière Fonds conjoncturel de développement FCD du gouvernement provincial, ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme vise à soutenir des initiatives qui contribuent au développement économique, social, culturel, touristique, environnemental et technologique des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de restauration et d'aménagement de l'édifice G.H.Dupuis correspond a ces objectifs .

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu

- Qu'une demande d'aide financière soit déposée dans le cadre du programme Fonds Conjoncturel de Développement FCD pour la phase 1 du projet d'aménagement de l'édifice communautaire G.H. Dupuis;
- De mandater la directrice générale pour compléter cette demande et pour signer tous les documents relatifs à cette demande;
- Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

***ADOPTÉ ***

M. Deladurantaye, membre du comité de développement Stanbridgeois, sur demande de la mairesse, fait état de suivi qui a été fait dans les inscriptions pour l'installation de la fibre optique en zone rurale.

Les membres du Conseil poursuivent les démarches décrites dans la résolution 164-16 adoptée le 6 septembre 2016;

50-17 Entente de renouvellement des services offerts par Vidéotron

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu de renouveler tous les contrats pour les ententes de services dans les bâtiments municipaux avec la compagnie Vidéotron et ceci pour une période de 3 ans .

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

51-17 Renouvellement de l'adhésion et colloque- Carrefour Action Municipale et Famille

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu de renouveler et d'autoriser le paiement de l'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2017. Le montant de la dépense est de 75\$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

52-17 Reddition 2016- Aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 47 138 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts , situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La deuxième période de questions est ouverte à 20h55.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h15.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Le 27 mars 2017

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville le vingt-septième jour de mars 2017 à 18h30 pour discuter du sujet suivant :

- Immeuble municipal situé au 711 rue Gauvin;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Ginette Simard Gendreault sont présents les conseillères et conseillers : France Boulet, Roger Santerre et Daniel tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette séance extraordinaire conformément au code municipal.

53-17 Phase 1 d'une étude environnementale de site pour l'immeuble situé au 711 rue Gauvin, lot 4 376 473

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la phase 1 de l'étude environnementale du site municipal lot 3 376 473;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu que la municipalité donne le mandat à l'entreprise Laboratoires de la Montérégie, le tout tel que décrit dans l'offre de service PTE17-03-11 du 22 mars dernier pour effectuer la phase 1 de l'étude environnementale du site municipal lot 4 376 473;

La dépense est estimée à 1 500 dollars plus les taxes applicables.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 18h50.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière